

Une randonnée proposée par Geono60

Jolie petite randonnée, qui permet de parcourir le Cirque d'Archiane facilement. La découverte de cet endroit est magique car entouré de falaises grandioses. Il serait surprenant que vous ne tombiez pas sur un couple de vautours fauves, qui nichent dans les anfractuosités de la roche et survolent les falaises en planant.

Durée	2h 50	Difficulté	Facile
Distance	6,00 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	381 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	386 m	Commune	Treschenu-Creyers (26410)
Point haut	1 135 m	Régions	Alpes, Vercors, Diois, Dauphiné
Point bas	756 m		



Description

Se garer au parking qui se trouve juste avant le village.

(D/A) Remonter la route et rejoindre le haut du village d'Archiane.

(1) Après une petite maison, suivre le GR®93 qui part à gauche, direction Nord-Ouest. Montée soutenue dans les buis.

(2) À la bifurcation vers la cote 1000, laisser le GR® se poursuivre tout droit et prendre le sentier à droite balisé Vert et Jaune. Contourner le pied du Rocher d'Archiane (impressionnant) par un sentier avec peu de dénivelé pour arriver à un belvédère donnant des informations sur les vautours.

(3) Au belvédère, poursuivre le chemin balisé Jaune Vert jusqu'à ce qu'il fasse un retour Nord-Est

(4) Vers le Ravin de Pédâne, vous trouverez une indication "lunettes d'observation". Suivez-la et trouvez quelques mètres plus loin, une longue vue qui permet d'observer les vautours et les positions des nids repérés sur un plan métallique.
Reprendre le sentier balisé Vert et Jaune.

(5) Au carrefour, poursuivre par le chemin central descendant plein Sud.

(6) Laisser le sentier qui part à droite et continuer jusqu'au village d'Archiane et rejoindre le parking par le même itinéraire **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Parking extérieur au hameau**
N 44.745284° / E 5.507153° - alt. 763 m - km 0
- 1 GR à gauche**
N 44.746427° / E 5.504106° - alt. 772 m - km 0.45
- 2 Sentier qui part à droite**
N 44.752968° / E 5.492315° - alt. 997 m - km 1.78
- 3 Belvédère**
N 44.752107° / E 5.499927° - alt. 1 057 m - km 2.43
- 4 Lunette d'observation**
N 44.760168° / E 5.503865° - alt. 1 110 m - km 3.41
- 5 Carrefour, chemin central**
N 44.755116° / E 5.507014° - alt. 981 m - km 4.06
- 6 Carrefour, à gauche**
N 44.7512° / E 5.506735° - alt. 917 m - km 4.52
- D/A Parking extérieur au hameau**
N 44.745322° / E 5.507164° - alt. 763 m - km 6

Informations pratiques

De bonnes chaussures sont toujours conseillées en montagne, mais la randonnée n'offre pas de difficulté.
Pas de point d'eau.

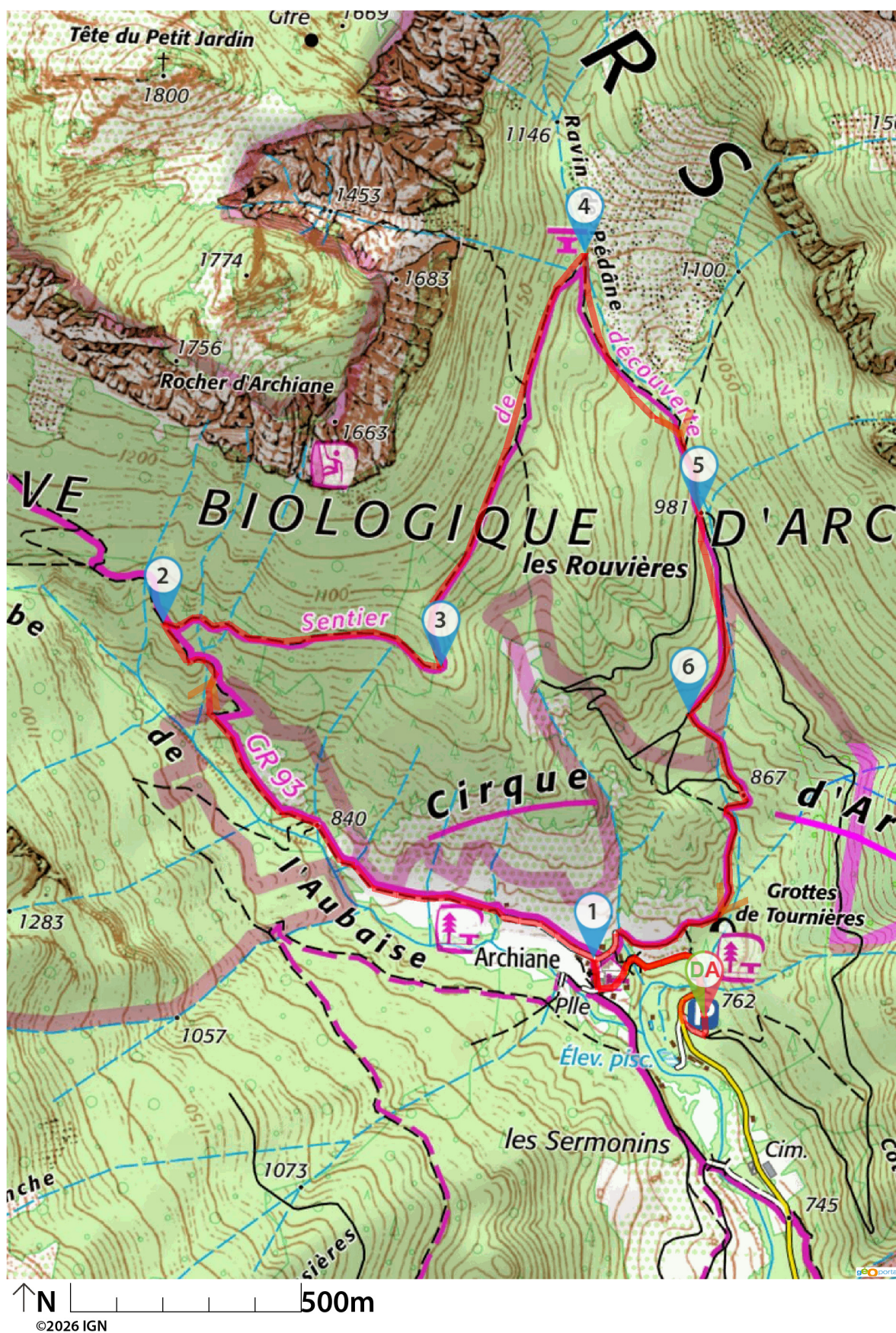
À voir

Un sentier balisé vous permettra de découvrir en 3h environ ce site grandiose et ses paysages intacts (suivre "Les Carnets d'Archiane" et le balisage Jaune et Vert). [Le Cirque d'Archiane](#).

Observation des vautours fauves.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-carnets-d-archiane/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

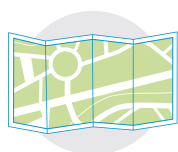
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



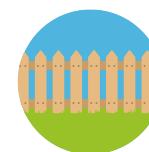
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



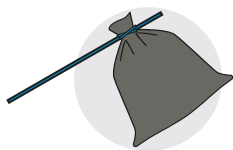
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.